



Campaign: N00 - N09
February 2017

Safety Recall: Passenger's Front Airbag Inflator Requires Replacement

Dear Honda Owner:

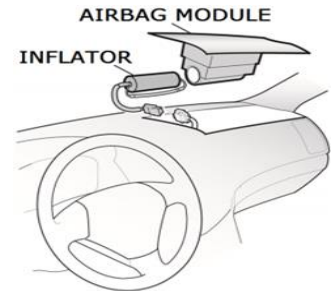
In accordance with the requirements of the Canadian Motor Vehicle Safety Act (CMVSA), we are notifying you of a Safety Recall that applies to the passenger's front airbag inflator for your vehicle.

Honda Motor Co. has determined a defect which relates to motor vehicle safety exists in certain 2005 to 2008 model year Honda vehicles. Please confirm the 17-digit Vehicle Identification Number (VIN) above matches the VIN on the upper left of your vehicle's dashboard.

What is the problem?

The passenger's front airbag inflator could produce excessive internal pressure upon deployment. Excessive internal pressure may cause the inflator to rupture (break apart) and deploy abnormally. In the event of an inflator rupture, metal fragments could pass through the airbag cushion material possibly causing injury or fatality to vehicle occupants.

The illustration to the right shows the location of the passenger's front airbag inflator, which is the only component of the airbag module (other components are the airbag cushion and airbag module cover) that will be replaced, free of charge, during the recall service.



What should you do?

Please *schedule an appointment by phone or online before visiting your Honda dealer* to have your vehicle's passenger's front airbag inflator replaced as soon as possible, free of charge. This will also allow your dealer to pre-order the parts required for the recall service, and give you an idea of how long they will require your vehicle – usually less than a day.

To reduce the risk of injury due to this issue, no vehicle occupant should use the front passenger seat until your vehicle's passenger airbag is replaced. Please contact your dealer should you have questions about the safe operation of your vehicle or regarding the provision of, or reimbursement for, temporary alternative transportation.

If your SRS light is on, it is NOT a result of the inflator recall issue and you should have the problem diagnosed and repaired by an authorized dealer as soon as possible.

Who to contact if you experience problems?

If you need assistance with locating a Honda dealer, or if your dealer is unable to make the necessary airbag inflator replacement free of charge, please contact the Honda Canada Airbag Hotline at 1-877-445-7754. You can also visit our website at www.honda.ca to locate a Honda dealer near you.

Please help Honda Canada keep you informed.

Please help us keep you informed by visiting honda.ca/infoupdate and use your secure Web PIN (above) to confirm or update your contact information.

We apologize for any inconvenience this Safety Recall may cause you. Thank you for your cooperation.

Sincerely,

Dave Gardner
Senior Vice President, Operations



Campagne : N00 – N09
Février 2017

Rappel de sécurité : Remplacement requis du dispositif de gonflage de coussin gonflable avant du passager

À l'attention des propriétaires d'un véhicule Honda :

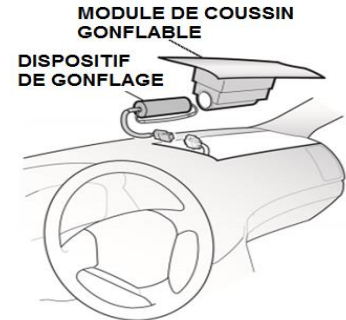
Conformément à la Loi sur la sécurité automobile du Canada, la présente est pour vous informer d'un rappel de sécurité du dispositif de gonflage de coussin gonflable avant du passager qui concerne votre véhicule.

Honda Motor Co. a déterminé qu'une déféctuosité pose un problème de sécurité pour certains véhicules Honda des années modèles 2005 à 2008. Veuillez confirmer si le numéro d'identification du véhicule (NIV) de dix-sept caractères susmentionné correspond au NIV qui se trouve dans le coin supérieur gauche du tableau de bord de votre véhicule.

Quel est le problème?

Le dispositif de gonflage de coussin gonflable avant du passager pourrait produire une pression interne excessive lors du déploiement. Une pression interne excessive pourrait entraîner la rupture (éclatement) du dispositif de gonflage et le déploiement anormal du coussin gonflable. En cas de rupture d'un dispositif de gonflage, des fragments métalliques pourraient traverser le matériel du coussin gonflable, ce qui pourrait causer des blessures aux occupants du véhicule, voire entraîner la mort.

L'image de droite montre l'emplacement du dispositif de gonflage de coussin gonflable avant du passager, le seul composant du module de coussin gonflable qui sera remplacé, sans frais, lors de la réparation dans le cadre du rappel de sécurité (les autres composants sont le coussin gonflable et le couvercle du module de coussin gonflable).



Que devez-vous faire?

Veuillez prendre rendez-vous par téléphone ou en ligne avant de vous rendre chez votre concessionnaire Honda pour faire remplacer sans frais le dispositif de gonflage de coussin gonflable avant du passager de votre véhicule dès que possible. Cela permettra également à votre concessionnaire de commander à l'avance les pièces requises pour le travail dans le cadre du rappel, en plus de vous informer du temps nécessaire pour faire le travail sur le véhicule; généralement, moins d'une journée.

Afin de réduire le risque de blessures en raison de cette situation, personne ne devrait utiliser le siège du côté passager avant, et ce, jusqu'à ce que le dispositif de gonflage de coussin gonflable du passager de votre véhicule soit remplacé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire si vous avez des questions concernant la conduite sécuritaire de votre véhicule ou la mise à votre disposition d'un moyen de transport alternatif, ou le remboursement pour ce dernier.

Si le témoin SRS de votre véhicule est allumé, ce n'est PAS en raison du problème lié au rappel concernant le dispositif de gonflage et vous devriez faire diagnostiquer et réparer le problème par un concessionnaire autorisé dès que possible.

Pour obtenir de l'assistance :

Si vous avez besoin d'aide pour trouver un concessionnaire Honda, ou si votre concessionnaire n'est pas en mesure d'effectuer le remplacement requis du dispositif de gonflage de coussin gonflable sans frais, veuillez communiquer avec la ligne d'assistance de Honda Canada réservée aux rappels des dispositifs de gonflage de coussins gonflables au 1 877 445-7754. Pour trouver le concessionnaire Honda le plus près, vous pouvez également visiter notre site Web au www.honda.ca.

Aidez Honda Canada à vous tenir au courant.

Aidez-nous à vous tenir au courant en visitant le site Web honda.ca/infoupdate_fr et utilisez votre NIP en ligne sécurisé (indiqué plus haut) afin de confirmer ou de mettre à jour vos coordonnées.

Nous vous remercions de votre collaboration. Nous nous excusons pour tout inconvénient que cette situation pourrait vous causer.

Cordialement,

Dave Gardner
Vice-président principal, Opérations